

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE
DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 NOVEMBRE 2013**

AFFAIRES GÉNÉRALES

DCM 2013/53 Affaires Générales : Compte-rendu des décisions prises dans le cadre de la délégation.

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

Décision n° 2013/63 du 27 septembre 2013 Tarification pour l'inscription à l'école de musique.

Décision n° 2013/64 du 03 octobre 2013 Concert - « Récital autour de WAGNER et VERDI ».

Décision n° 2013/65 du 15 octobre 2013 Convention pour la mission de formation d'agents à la fonction de nageur sauveteur.

Décision n° 2013/66 du 15 octobre 2013 Convention de formation par la voie de l'apprentissage.

Décision n° 2013/67 du 15 octobre 2013 Modification acte création de la régie « Encaissements des droits de place des marchés du mercredi et du samedi ».

Décision n° 2013/68 du 18 octobre 2013 Abrogation de la décision n° 2013/60 du 18 septembre 2013 - Spectacle de Noël pour les scolaires.

Décision n° 2013/69 du 22 octobre 2013 Spectacle de Noël pour les scolaires.

Décision n° 2013/70 du 23 octobre 2013 Autorisation d'occupation précaire des parcelles cadastrées BE N°s 84 et 85.

Décision n° 2013/71 du 23 octobre 2013 Autorisation d'occupation précaire de la parcelle cadastrée BE N° 86.

Décision n° 2013/72 du 23 octobre 2013 Autorisation d'occupation précaire de la parcelle cadastrée AK N° 113.

Décision n° 2013/73 du 23 octobre 2013 Autorisation d'occupation précaire de la parcelle cadastrée BE N° 75.

Décision n° 2013/74 du 23 octobre 2013 Autorisation d'occupation précaire des parcelles cadastrées BE N°s 84 et 85.

Décision n° 2013/75 du 23 octobre 2013 Autorisation d'occupation précaire de la parcelle cadastrée BE N° 86.

Décision n° 2013/76 du 23 octobre 2013 Autorisation d'occupation précaire de la parcelle cadastrée AK N° 113.

Décision n° 2013/77 du 23 octobre 2013 Autorisation d'occupation précaire de la parcelle cadastrée BE N° 75.

Décision n° 2013/78 du 25 octobre 2013 Contrat d'abonnement annuel logiciel LIAWEB.

Décision n° 2013/79 du 25 octobre 2013 Renouvellement de contrat de gaz pour la Maison de la Solidarité (Ex-presbytère).

Décision n° 2013/80 du 29 octobre 2013 Prêt pour financement de l'investissement 2013.

Décision n° 2013/81 du 29 octobre 2013 Contrat de maintenance pour le logiciel « MICROBIB » pour la bibliothèque.

Décision n° 2013/82 du 29 octobre 2013 Autorisation d'occupation temporaire à usage de promenades équestres des terrains du conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.

Décision n° 2013/83 du 05 novembre 2013 Mise à disposition de la salle « Jean CRINON » convention avec l'association dénommée ENTENTE SPORTIVE D'OYE-PLAGE FOOTBALL.

DCM 2013/54 Affaires Générales : Création d'emplois d'agents recenseurs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**UNANIMITÉ**,
DÉCIDE la création de 11 emplois d'agents recenseurs, non titulaires, à temps non complet pour la période du recensement de janvier-février 2014.

FIXE la rémunération de ces agents suivant le barème ci-dessous :

- Rémunération des agents recenseurs:
 - 1,79 € par habitant recensé.
 - 1,03 € par logement recensé.

- Forfait carburant : 50 € à la discrétion de la commune selon la distance à parcourir dans le cadre du secteur géographique

- Forfait coordonnateur : 250 €

- Forfait Agent recenseur : 250 €

Les crédits seront inscrits au Budget primitif 2014 de la Commune.

DCM 2013/55 Affaires Générales : Communication du rapport d'activités 2012 de la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq - Rapport consultable en mairie.

Le Conseil Municipal prend connaissance de la présentation du rapport d'activité 2012 de la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq accompagné du compte administratif 2012 arrêté par le conseil communautaire du 25 juin 2012.

FINANCES

DCM 2013/56 Finances : Rétrocession aide financière FIPHFP.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**UNANIMITÉ**,
APPROUVE et **AUTORISE** le reversement en intégralité de l'aide à la formation FIPHFP à l'apprenti destinée à l'acquisition du matériel scolaire professionnel.

DCM 2013/57 Finances : Paiement de l'investissement 2014 avant approbation du budget primitif 2014 de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**UNANIMITÉ**,
AUTORISE Monsieur le Maire, à effectuer les paiements des factures d'investissement jusqu'à l'adoption du Budget Primitif 2014.

DCM 2013/58 Finances : Subventions aux associations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par **24 VOIX POUR** et **3 ABSTENTIONS** :
Monsieur Jean-Pierre ROMBEAUX, Madame Murielle HANTSCHOOTTE, Madame Natacha MOUTON,

APPROUVE l'attribution de deux subventions exceptionnelles d'un montant :

- de 2.800,00 € à l'Association de l'Amicale des Anciens Musiciens du 43^{ème} Régiment d'Infanterie
- de 1.000,00 € à l'Association « Passerelles »

Les crédits sont inscrits au chapitre 65 du Budget Primitif 2013.

PERSONNEL

DCM 2013/59 Personnel : Modalités de mise en œuvre de la protection sociale complémentaire des agents municipaux à compter du 01/01/2014.

Monsieur le Maire précise que la participation financière est mensuelle.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**UNANIMITÉ**,
MAINTIENT la participation à hauteur de 5 € par agent ayant souscrit à un contrat labellisé individuel pour le risque prévoyance au titre de l'année 2014,
AUTORISE Monsieur le Maire à signer les contrats et conventions d'adhésions pour le risque santé auprès de la Mutuelle Générale Santé,
FIXE pour ce risque santé la participation financière communale - exclusivement accordée aux agents adhérant au contrat groupe auprès de la Mutuelle Générale Santé 22 rue Malmaison 93544 Bagnolet cedex - comme suit :

- 27.88 € pour un agent,
- 51.58 € pour l'agent le conjoint ou un enfant,
- 80.72 € pour l'agent+ le conjoint + un enfant ou 2 enfants.

Les crédits seront inscrits sur le Budget Primitif 2014.